

Ville de
VILLENEUVE LOUBET
Département des
ALPES-MARITIMES



2.A. Planche de zonage 1/2
Le Jas de Madame - La Vanade -
La Charlotte





PLAN LOCAL D'URBANISME
Dossier de Modification n°1
Version approuvée

vu pour être annexé à la délibération du
approuvant les dispositions de la Modification n°1
du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Villeneuve-Loubet

Occupations et utilisations du sol :

- UDb

Nom de zone du PLU
- Zonage du PLU
- Espaces Boisés Classés
(Art. L130-1 du Code de l'Urbanisme)
- Patrimoine bâti remarquable
(existants à protéger - Art. 5 titre I)
- Espaces verts protégés
(existants ou à protéger - Art. 6 titre I)
- Espace paysager de bord de voie
(Article 7 titre I)
- Marge de recul liée aux grands axes
- Polygone d'implantation valant emprise
maximum des bâtiments
(Articles 6, 7, 8, 9 et 10 de zones UA et UB)
- Dispositions architecturales particulières
(Articles UB6 et UB7 du Règlement d'Urbanisme)
- Périmètre de protection paysagère
du littoral
- Périmètre de protection contre le risque
d'érosion littorale
- Servitudes et réservations :
- Emplacement réservé pour la réalisation de
superstructures (bénéficiaire / n° opération)
- Emplacement réservé pour la réalisation
de voiries (bénéficiaire / n° opération)
- Servitude d'attente de projet
(Article L123.2.a du Code de l'Urbanisme)
Numéro d'opération du périmètre d'étude et SNH maximale autorisée par
unité foncière pour une période de 5 ans à compter de l'approbation du P.L.U.
- Prescription de mixité sociale - Mise en oeuvre
du P.L.H. de la Communauté d'Agglomération
(Article L123.2.b du Code de l'Urbanisme)
(Quote part de mixité sociale_Voir liste des Servitudes
d'Urbanisme)
- Servitude de réalisation de voirie
"périmètre et emprise à terme"
(Article L123.2.c du Code de l'Urbanisme)
(Voir liste des Servitudes d'Urbanisme)
- Protection de la diversité commerciale
(Article 2 de la zone UA)
- Périmètre de mise en œuvre de la mixité
sociale - Programme Local de l'Habitat (PLH)
(Article 8 du titre I)
- Périmètre d'Orientation d'Aménagement et
de Programmation

Les risques naturels et contraintes :

Article 3 des Dispositions Générales du Règlement

- Périmètres indicatifs des zones du Plan de
Prévention des Risques Incendies de Forêt
(approuvé par Arrêté Préfectoral du 18 juillet 2013)
Voir Servitudes d'Utilité Publique du P.L.U.
- Périmètres indicatifs du Plan de Prévention
des Risques Inondations du Loup et de ses
affluents (approuvé par Arrêté Préfectoral du 20 juillet 2000)
Voir Servitudes d'Utilité Publique du P.L.U.
- Périmètres d'indice 4 et 5 issu de l'étude CETE
"Risques Mouvements de terrain"
Voir Annexes du P.L.U.

